

DANS LE CADRE DES SCIENCES HUMAINES.

La crise de mai 1968 a révélé au grand public un malaise dont les signes précurseurs se multipliaient depuis longtemps. Nos CAHIERS n'ont pas été les derniers à en aviser les historiens, enseignants du secondaire et d'ailleurs. Voici qu'ils entament la cinquième année de leur parution.

En la Pentecôte de 1967, Maurice Crouzet, alors doyen de l'Inspection générale d'histoire de France, nous recevait, simple et accueillant, en son cabinet tapissé de volumes. Longuement, il nous délivrait le message d'une existence consacrée entièrement à cette promotion de l'histoire dont témoigne son *Histoire générale des civilisations*. Il confirmait point par point les doutes et les angoisses suscités en notre cœur touchant l'enseignement de l'histoire, son élimination menaçante, et la grande espérance qu'une histoire renouvelée dans ses méthodes et dans son contenu pouvait faire naître au sein des éducateurs. Sa bonhomie, fine, souriante, ne nous cachait pas le caractère écrasant du fardeau à lever, des doutes à dissiper, de l'inertie à secouer, des amis parmi les plus chers à convaincre sans les perdre ou se perdre soi-même.

En le quittant, le printemps nous paraissait plus allègre en ce quartier parisien de l'Observatoire, symbole ancien des temps nouveaux. Un printemps tout frais, nous réunissait quelques mois plus tard au *Centre d'Etudes pédagogiques international* de Sèvres, du 19 au 23 mars 1968, pour une première confrontation franco-belge touchant la réforme de l'histoire et de la formation de ses enseignants. Nouveau pèlerin, Louis François, tout jeune doyen de l'Inspection générale d'histoire de France, succédait à Maurice Crouzet admis à la retraite. De l'avis de témoins impartiaux, rarement rencontre donna le spectacle d'un échange plus direct, plus riche en problèmes fondamentaux posés avec franchise et conviction⁽¹⁾.

Puis, il y eut mai, le « Joli Mai » que tant nous aurions souhaité épargner. Mais peut-être faut-il le tonnerre pour secouer les torpeurs ?

(1) Voir *Bulletin d'information*, décembre 1968, Bruxelles, Ministère de l'Education Nationale, Organisation des Etudes, 1968.

En France, comme en Belgique, l'histoire se revendiquait comme axe fondamental de l'éducation dans le cadre des sciences humaines⁽¹⁾. Toute une nouvelle conception s'imposait d'évidence pour les plus sensibles parmi les éducateurs, nous n'en donnerons comme exemple que ce document rédigé en juin 1968, au **Lycée de Sèvres** :

Département des Sciences Humaines

(Histoire, Géographie, Economie, Instruction civique)

Nos propositions visent à préciser ce que pourrait être la place de notre enseignement dans une école conçue et organisée en fonction des objectifs définis par le Colloque d'AMIENS.

« Dans l'école de demain, il ne s'agira plus essentiellement d'acquérir des connaissances, pas même « d'apprendre à apprendre », mais « d'apprendre à devenir » (G. FERRY.)

Il faudra donc :

- développer chez l'enfant l'aptitude au changement pour lui faciliter l'adaptation à l'évolution rapide des techniques;*
- et pourtant créer des conditions pour qu'il puisse se construire une personnalité solide, l'aider à rassembler de façon cohérente les informations multiples qui l'assaillent de tous côtés;*
- lui permettre de maîtriser les conditionnements économiques au lieu de se laisser asservir;*
- enfin, lui apprendre la participation, l'encourager au dialogue, lui permettre d'élaborer des formes de pensée et d'action communautaires ».*

Dans cette perspective, il s'agira d'abord d'aider nos élèves à se situer dans le monde où ils vivent, à comprendre leur environnement.

En partant du concret, de l'observation directe — chaque fois que cela est possible — et de l'étude méthodique du document — au sens le plus large — nous chercherons à

- entretenir la curiosité de l'enfant et de l'adolescent;*
- faire découvrir la diversité, la richesse, la complexité du réel;*
- construire un système de référence dans le temps et dans l'espace;*
- éveiller l'esprit critique, le sens du relatif, la tolérance envers les autres;*
- éclairer les décisions et l'action du jeune citoyen en mettant l'accent sur les données démographiques, les contraintes naturelles, les conditions de la croissance économique, les structures sociales et les mentalités collectives, les mutations et les continuités, la dimension internationale des problèmes, les options politiques.*

(1) Voir R. VAN SANTBERGEN, *Sciences humaines sans histoire ?*, dans *Cahiers de Clio*, n° 14 Bruxelles 1968.

L'apprentissage de la participation se fera tout au long de la scolarité, le travail en équipe donnera aux élèves l'occasion de s'exprimer, de confronter leurs points de vue, de nuancer leur jugement; il les encouragera à prendre des initiatives et à persévérer dans l'effort; il leur permettra d'exercer leurs responsabilités.

La structuration des connaissances s'effectuera progressivement sous la direction d'une équipe d'enseignants qui essaieront de définir en commun avec des psychologues, la fonction d'un enseignement directif, adapté au niveau mental des différents groupes d'élèves.

- Dans cette voie, nous veillerons pour notre part à*
- inculquer un vocabulaire précis;*
 - clarifier et consolider les notions fondamentales;*
 - faire acquérir une méthode de travail et de réflexion.*

Cela nous conduira à élaborer et à expérimenter des séries d'exercices rigoureusement gradués.

Juin 1968.

*
* *

Comme la Belgique, après le tumulte, la France connut le désarroi et les affrontements. Toute vie nouvelle ne naît-elle pas dans la douleur ? Mais déjà s'annoncent des orientations naguère encore jugées inconcevables ou incongrues. En Belgique, septembre 1968 voyait entamer des expériences multiples de rénovation de l'enseignement de l'histoire dans une perspective de coopération avec l'ensemble des sciences sociales⁽¹⁾. En son assemblée générale du 11 novembre 1968, la Société des professeurs d'histoire et de géographie de France affirmait que « pour la formation de base de tous les élèves du second degré, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique renouvée, comprenant une initiation aux réalités économiques, sociales, politiques et culturelles, doit former un tout. En conséquence, le contenu des programmes doit être envisagé pour assurer cette unité. La formation initiale et permanente des professeurs d'histoire et de géographie doit donc être élargie dans cette perspective.

Cet enseignement conçu selon les trois coordonnées « histoire » - « géographie » - « initiation économique, sociale, politique et culturelle » se propose quatre objectifs :

- 1) Aider le jeune Français à se situer dans le temps et l'espace, c'est-à-dire à savoir prendre du recul par rapport à cette situation;

(1) Indépendamment d'expériences visant à alléger le programme actuel, des expériences vérifient l'application du programme suggéré par les groupes de travail d'histoire de René Van Santbergen; cfr. *L'histoire en procès dans l'Enseignement secondaire*, dans *Cahiers de Clio*, n° 15, Bruxelles, 1968.

2) *Lui apporter l'outillage mental nécessaire pour comprendre son époque et pour agir sur elle en prenant toutes ses responsabilités;*

3) *Lui donner l'esprit critique et le sens de la relativité, notamment en le faisant pénétrer dans des civilisations de jadis ou d'ailleurs, différentes de la nôtre;*

4) *Le préparer ainsi à son métier de citoyen en lui montrant les possibilités laissées à la liberté humaine et en lui permettant de faire l'apprentissage des impératifs de la vie en groupe, en particulier, le respect des opinions d'autrui ».*

*
* *

Quoique harcelé par les devoirs de sa charge, emporté dans les vagues des réformes, vigilant nautonnier, Louis François fut fidèle au rendez-vous de décembre annoncé neuf mois auparavant. Du mardi 10 au samedi 14 décembre 1968, il présidait à Sèvres, au *Centre d'Etudes pédagogiques international*, un stage groupant une centaine de professeurs en présence de plusieurs inspecteurs généraux et de divers experts, ainsi que de représentants des élèves des Lycées de la région. Sujet :

LE RENOUVELLEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE.

Dès l'ouverture, un message personnel du Ministre de l'Education nationale précisait la portée du débat.

« Vous voici réunis pour cette importante recherche des professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique sur l'évolution de leurs enseignements.

Vos conclusions pourraient avoir des répercussions, non seulement sur l'enseignement de vos disciplines, mais sur celles de l'enseignement secondaire tout entier, dont nous avons entrepris la nécessaire adaptation aux conditions d'une culture de masse.

La finalité nouvelle d'un enseignement secondaire démocratique, dans une perspective d'éducation permanente, implique une redéfinition de son contenu. Celui-ci, délesté de sa surcharge encyclopédique doit être repensé : les jeunes d'aujourd'hui ont des besoins nouveaux et doivent apprendre à participer de façon active et inventive au monde de demain. Pour cela, il est indispensable qu'ils acquièrent l'aptitude à s'informer et à analyser l'actualité, en la situant dans son arrière-plan historique et son contexte géographique.

Il me semble donc qu'un véritable approfondissement de vos disciplines, répondant aux exigences pédagogiques et culturelles du

dernier tiers de ce siècle, devrait tenir compte du développement des nouvelles sciences humaines et des nouvelles méthodes d'analyse du réel social, économique et politique. Il faudra accroître la liberté pédagogique des enseignants grâce à la suppression de la course au programme, afin qu'ils puissent consacrer un nombre plus important de séances aux chapitres qui rejoignent plus spécialement le domaine nouveau de l'actualité.

Ainsi l'histoire, la géographie et l'instruction civique, disciplines d'éveil dans le premier cycle, contribueront dans le deuxième cycle à l'initiation des jeunes aux aspects politiques, économiques et sociaux du monde contemporain. Par le rôle majeur que vous, professeur, pouvez jouer dans cette formation, une place de choix vous revient au sein d'un enseignement secondaire ouvert sur le monde ».

signé : Edgar FAURE.

*
* *

De l'ensemble des conférences, discussions générales et travaux de commissions ressortent des points précis dont la nature n'est pas étrangère aux problèmes soulevés par nos *Cahiers* depuis tant d'années. Le rôle central de l'histoire comme branche de synthèse y apparaît clairement.

« La FINALITE d'un enseignement de l'**histoire-géographie, initiation économique, politique et sociale** conçu pour toutes les sections, consiste dans son APPORT SPECIFIQUE à une éducation globale des jeunes, visant à la formation de personnalités autonomes et responsables dans le monde d'aujourd'hui. Le Docteur WALLON, pédiatre, a montré comment la crise de civilisation actuelle mettait en cause la personnalité d'une génération de jeunes dans ses rapports avec les autres générations et avec le milieu qui l'entoure. L'objet de l'enseignement de l'histoire-géographie, initiation économique, politique et sociale doit être d'apporter aux jeunes non pas des savoirs exhaustifs mais le VOCABULAIRE, L'OUTILLAGE MENTAL, qui leur permettront de COMPRENDRE LEUR TEMPS, d'acquérir le sens de la RELATIVITE d'une société et un esprit de tolérance.

M. MANDROU a souligné que l'enseignement de l'histoire avait pour but la mise en perspective du devenir de l'humanité et l'acquisition d'une méthode critique par le rassemblement et l'étude de dossiers et d'informations sur une question. M. René REMOND a précisé que cet enseignement devait permettre une exploration du champ conceptuel de la culture politique et des mentalités politiques, devait apporter un VOCABULAIRE et une GRILLE pour saisir, les mécanismes politiques, devait initier à la lecture raisonnée des journaux; M. GUILLOT, économiste, et M. LAUTMANN, sociologue, ont indiqué comment les ap-

ports de l'économie et de la sociologie, intégrés à un enseignement historique et géographique fournissaient des moyens d'**analyse** des **DONNEES ECONOMIQUES** et des comportements sociaux. La géographie, pour MM. PELISSIER et DUGRAND, est une discipline qui permet la connaissance des **civilisations** contemporaines. Elle permet d'établir un **DIAGNOSTIC** de la situation spécifique d'un milieu humain enraciné dans un contexte spatial, elle doit donner une technique d'analyse des **MECANISMES** et des **RAPPORTS**, apprendre à formuler une **PROBLEMATIQUE** et par-là aider le futur citoyen à se déterminer en fonction des données objectives d'une **SITUATION**.

Le renouvellement de ces perspectives de l'enseignement de l'**histoire-géographie, initiation économique et sociale** doit s'accompagner d'une **REDEFINITION** de la **NOTION** de **programme**. Celui-ci ne doit plus être un carcan d'impératifs, formulé en une série de titres exhaustifs, prescrivant un itinéraire contraignant, cristallisé dans des chapitres de manuels. Il doit consister en un **LIBELLÉ** extrêmement succinct déterminant **3 centres d'intérêt** pour l'année, selon 3 axes : historique, géographique, économique et politique, et fixant **parallèlement** des objectifs rigoureux, dosés selon les âges mentaux, d'**ACQUISITIONS MINIMALES** d'un vocabulaire, de repères spatiaux et chronologiques, de mécanismes d'analyse.

Ce renouvellement passe également par une nouvelle **TECHNIQUE** de la classe. Celle-ci devra faire alterner des exposés d'ensemble des travaux pratiques, des recherches documentaires.

Ce renouvellement de l'enseignement de l'histoire-géographie-initiation économique, politique et sociale, implique une **MUTATION** des conceptions et des habitudes des enseignants. Celle-ci pourra s'opérer si les maîtres sont eux-mêmes placés dans une **SITUATION NOUVELLE** et insérés dans des **STRUCTURES** de travail collectif.

A. La formation permanente implique d'abord la libération psychologique et pédagogique de l'enseignant. Ceci suppose que les professeurs se sentent plus aidés que contrôlés.

B. Des structures de **formation permanente** doivent être mises sur pied au niveau de l'**ETABLISSEMENT** et au niveau départemental ou régional en vue de la **CONCERTATION PEDAGOGIQUE**, de la mise en commun de l'information, du **RECYCLAGE**.

La formation permanente pourrait s'organiser sans délai et sans frais si la Direction de la Pédagogie faisait savoir aux chefs d'établissement qu'elle autorise immédiatement les enseignants à prélever sur quelques heures de cours le **TEMPS** nécessaire à des rencontres mensuelles ou trimestrielles aux deux niveaux.

La formation initiale et permanente d'enseignants capables de dispenser à la fois un enseignement historique et géographique et une initiation économique, politique et sociale, implique une formation, un recyclage en **ECONOMIE**.

Il apparaît comme impératif, dans cette perspective, que les unités de recherche de l'enseignement supérieur se constituent en établissant les **LIAISONS** nécessaires pour que les futurs enseignants reçoivent à la fois une formation universitaire historique, géographique et économique. »

*
**

Les rapports des commissions confirment l'orientation que devrait prendre notre enseignement dans l'avenir.

En matière de programmes, la commission **ad hoc** estime « que le libellé des programmes en histoire, géographie et initiation économique, sociale et politique doit libérer la capacité d'initiative des maîtres. Dans ce but, elle propose que la rédaction du programme annuel comporte :

1. un **libellé**, extrêmement succinct, se contentant de donner des objectifs, à savoir :
 - a) trois **centres d'intérêt** de l'année dans trois axes : historique, géographie, et d'initiation économique sociale et politique;
 - b) les mécanismes d'analyse et de synthèse, les notions de vocabulaire, les repères spatiaux chronologiques et culturels constituant un **minimum** considéré selon l'âge mental des élèves comme normalement acquis ou confirmé dans le courant de l'année.
2. l'affirmation de **deux règles** :
 - a) le professeur doit être libre de choisir l'**itinéraire** qui lui convient pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, ce qui suppose que le découpage interne du programme d'année ne soit pas précisé. Dans ce cadre, le professeur organise l'utilisation des heures dont il dispose sur l'ensemble de l'année comme il le juge bon.
 - b) au cours de l'année, le professeur a la liberté de consacrer des séances à titre d'option, à un centre d'intérêt choisi pour réaliser un souhait des élèves ou un travail interdisciplinaire ou répondre à des besoins locaux ou créés par l'actualité. »

Dans le domaine des méthodes, la commission concernée suggère des changements dans plusieurs domaines essentiels :

1° TECHNIQUES DE LA CLASSE :

La séance de travail, habituellement appelée cours, peut prendre plusieurs formes :

- l'exposé d'ensemble;
- les travaux pratiques;
- le travail libre, les recherches documentaires, les visites, conférences, etc.

Chacun de ces travaux présente un intérêt spécifique. Toutefois aucun ne doit être considéré isolément. Chaque sujet demande à être abordé en fonction d'une démarche globale faisant appel à la combinaison de ces différentes méthodes et au choix de la meilleure approche. Notre démarche pédagogique est fondée sur la nécessité de permettre à la fois :

- l'acquisition de connaissances nouvelles;
- l'expression de chacun dans la classe;
- la critique du contenu et des formes de l'information.

— L'exposé, qu'il soit fait par le professeur ou par l'élève, reste néanmoins nécessaire pour faire apparaître à propos de certaines questions des analyses d'ensemble, des synthèses, la définition précise des termes et des concepts. Toutefois il peut être remplacé, dans certains cas et à certaines conditions, par des matériaux programmés. L'exposé doit s'accompagner d'un dialogue permanent avec le reste de la classe; il est bon qu'il laisse une trace écrite et personnalisée.

— Les travaux pratiques consistent en examen de documents et en divers travaux de groupes. Ils ont leur autonomie et ne sont pas des applications du cours magistral. Ils occupent des séances entières. A tous les documents écrits ou figurés déjà en usage, il convient d'ajouter les films à caractère historique ou géographique.

Ces T. P. supposent un équipement convenable en locaux spécialisés et en matériel dont sont encore dépourvus beaucoup de collèges. Chaque établissement devrait posséder, outre les habituels épiscopes, lanternes, électrophones et magnétophones, un projecteur de 16 mm., plusieurs projecteurs de 8 mm., et un stock de documents contrôlés par l'Inspection Générale et l'Institut Pédagogique National : bandes magnétiques et disques, films de 16 et 8 mm., copies d'émissions de la Radio et de la Télévision.

Chaque Centre Régional de Documentation Pédagogique devrait posséder une collection de films en 16 mm. récents, et disposer automatiquement de films ou bandes magnétiques, à caractère historique ou géographique et des bandes magnétiques réalisées pour le compte de la T. V.

— Les visites à l'extérieur, les expositions, le travail libre, les débats tenus dans l'établissement avec des personnalités non enseignantes, constituent un soutien indispensable au travail de la classe. Ils occupent une demi-journée par semaine et sont l'occasion d'un travail collectif auquel participent les professeurs.

Enfin l'ensemble de ce travail scolaire suppose une installation matérielle permettant de déplacer facilement tables et chaises et de travailler à plusieurs groupes dans un même local. Il suppose aussi la présence dans la salle même d'un équipement audio-visuel minimum,

d'une documentation de base, et de quelques usuels. Il est évident que cette mise en œuvre serait grandement facilitée par des effectifs réduits à 25 élèves.

Vœu : La mise en place du travail d'équipe entre professeurs et des changements de structure de l'emploi du temps supposent l'accord du chef d'établissement. L'Assemblée souhaite que leur soient envoyées par le Ministre des instructions précises et largement publiées qui rendent possibles ces réformes, notamment un réel travail d'équipe entre professeurs.

2° LE TRAVAIL EN EQUIPES :

Le travail en équipes de trois à six élèves est souhaitable sans être exclusif.

Justification : la commission lui reconnaît des mérites éminents :

- le petit groupe permet l'affirmation d'élèves effacés qui dans l'ensemble de la classe restent passifs;
- il donne l'habitude de travailler en commun, dans un même but, développe l'esprit critique constructif, tant à l'égard de documents mis à la disposition du groupe que du travail présenté par un camarade;
- le travail en équipe apprend à travailler avec méthode et fixe solidement les acquisitions.
- Il modifie les relations entre enseignants et enseignés.
- Bref il est un lieu privilégié de l'épanouissement de la personnalité comme des qualités sociales.

Modalités : Le travail en équipe peut consister en enquêtes; études de documents, préparation de sujets différents ou d'un même sujet.

Il aboutit à une confrontation avec le travail des autres équipes; l'exposé devant la classe, ou tout autre forme de communication est souhaitable par la motivation qu'il apporte au travail; il est de plus un excellent exercice d'expression orale ou écrite; son efficacité est encore augmentée lorsqu'il est suivi d'une discussion où le professeur n'est qu'observateur ou animateur discret.

Problèmes du contrôle : Le travail des élèves des équipes peut être appréhendé de deux façons :

- de l'extérieur : appréciation ou notation par le professeur à partir de l'exposé ou d'une interrogation écrite. Le professeur contrôle ainsi les acquisitions;
- de l'intérieur : plusieurs modalités peuvent exister :
 - a) l'auto-évaluation du travail du groupe par ses membres (le professeur est seulement le témoin et aide à la réflexion);
 - b) la prise de conscience personnelle par chaque élève de ce qu'il fait et de ses responsabilités;
 - c) l'appréciation mutuelle : notation de l'individu par le groupe.

Les conditions matérielles : cette méthode impose :

- des classes peu nombreuses, parfois des demi-classes;
- lorsque le travail se fait en étude, les élèves doivent être libérés de contraintes trop étroites : disposition du local, interdiction de se déplacer, de parler, etc.;
- il serait souhaitable de disposer parfois de séances d'une durée supérieure à une heure;
- ce travail exige une documentation abondante, disponible en de nombreux exemplaires lorsque plusieurs équipes ou des classes parallèles travaillent sur un même sujet.

L'efficacité du travail de groupe peut être considérablement accrue si les professeurs d'une même classe travaillent eux-mêmes en équipe et proposent, dans toutes leurs disciplines des travaux de ce genre. Il est souhaitable que ces professeurs soient initiés aux problèmes de la vie des groupes.

3° LE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES :

Une vérification du travail en classe (et à l'occasion des examens), fondée sur la constatation des qualités acquises autant que sur la vérification des connaissances est à souhaiter. Cependant ce souci de contrôle ne doit pas prendre le pas sur celui du développement des aptitudes.

Le contrôle du travail scolaire devant permettre d'élaborer peu à peu des appréciations aussi sûres et justifiées que possible sur les élèves, peut se faire de deux façons à utiliser conjointement :

- les exercices-tests, très brefs, révélateurs d'une aptitude sollicitée d'une manière précise. Ces tests individuels pouvant se placer à la fin d'un travail en équipes;
- les contrôles d'assimilation des connaissances, se faisant par écrit ou oralement (avec ou sans document) une semaine ou deux après l'étude d'un sujet; l'acquisition des connaissances fondamentales pouvant faire l'objet de vérifications périodiques ultérieures.

Pour l'oral de B.E.P.C. et du Bac, tant qu'ils existent, l'Assemblée souhaite que sur la feuille apportée par l'élève à l'examineur soit précisée en quelques mots la façon dont les thèmes énoncés ont été étudiés au cours de l'année. L'examineur serait officiellement tenu de ne choisir pour sujet de l'entretien avec l'élève, qu'un des thèmes ainsi énoncé dans l'esprit où il a été étudié au cours de l'année. Cette disposition a pour but d'éviter la subdivision des questions d'oral qui conduirait à nouveau à une étude exhaustive et précipitée de chacun des thèmes choisis.

L'élève, sans y être obligé, pourrait apporter à l'examineur des documents étudiés en classe au cours de l'année et l'examineur, sans y être obligé, pourrait faire porter l'entretien sur ces documents.

4° LA FORMATION PERMANENTE DES MAITRES :

La libération psychologique du professeur suppose que soit affirmée sa liberté pédagogique vis-à-vis des chefs d'établissement, des parents, et d'une façon générale, des forces extérieures à l'établissement. Elle suppose aussi que le professeur se sente plus encore aidé que contrôlé.

Dans la profession d'enseignant est ressentie la nécessité d'introduire un travail collectif qui ne met nullement en cause le rôle du professeur dans sa classe.

Dans cette optique, on peut envisager une coopération à deux niveaux :

1) au niveau de l'établissement :

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique doivent pouvoir s'organiser en département dans le cadre d'un secteur privilégié de l'établissement pour :

- se concerter sur l'organisation du travail des élèves à chaque niveau dans le cadre d'un cycle;
- mettre en commun information, documentation, et recherches émanant tant des membres de l'établissement que des autres établissements et des centres pédagogiques ou tout autre organisme, en liaison avec le documentaliste qui doit exister dans tout établissement;
- favoriser les rencontres inter-disciplinaires.

2) au niveau départemental ou régional :

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique doivent susciter la création d'Instituts régionaux et départementaux de recherches pédagogiques historiques, géographiques et civiques, **animés par des professeurs momentanément et partiellement détachés** dans le cadre des nouvelles structures de recherches pédagogiques actuellement mis en place. Ces Instituts auront pour but :

- la coordination de toutes les recherches pédagogiques locales, grâce à un bulletin de liaison qui en assurera aussi la diffusion;
- l'information, avec l'aide des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique de toutes les recherches scientifiques ou méthodologiques effectuées à l'échelon national ou international;
- l'animation par l'organisation de rencontres à l'échelon régional et départemental, facilitant la formation permanente des professeurs;
- la publication des travaux jugés intéressants par l'Institut, avec l'aide matérielle des centres pédagogiques régionaux et départementaux. Dans la région, cette coopération suppose la création d'un centre départemental de documentation pédagogique dans chacun des nouveaux départements.

Les professeurs d'histoire, de géographie et d'instruction civique sont d'accord pour reconnaître l'utilité dans leur enseignement d'un **manuel** pour les élèves, mais ils en souhaitent un **aménagement** : juxtaposition au manuel allégé et éventuellement présenté en plusieurs fascicules, d'un fascicule essentiel de documents historiques ou géographiques facilement maniables et mieux adaptés à une participation active des élèves et à des séances de travaux pratiques.

Mais ils sont aussi d'accord pour demander des **instruments de travail distincts** pour la mise à jour de leur information. Dans ce but, ils souhaitent :

- la rénovation des bulletins existants
par la publication de mises au point synthétiques sur de larges questions renouvelées dans les années précédentes;
par le rapport suffisamment critique et détaillé d'expériences pédagogiques;
- la publication sous forme de dossiers de fiches d'information ou de documentation dans tous les domaines de nos disciplines.

Les professeurs d'histoire géographie et instruction civique conscients de l'obligation pour eux d'une formation continue dans un monde à tous égards en plein renouvellement pensent que les publications nouvelles ou renovées ainsi que les modes et les formes de coopération précédemment définis, pourront les aider.

Mais ils sont aussi persuadés de la nécessité de **recyclages périodiques** qui devront avoir deux objets :

- assurer une meilleure formation technique du professeur par l'initiation à de nouvelles méthodes pédagogiques ainsi qu'à l'utilisation du matériel d'information (montage audio-visuels, projection fixe ou animée des films 16 ou 8 mm., télévision, etc...);
- assurer une meilleure formation intellectuelle du professeur par l'organisation de conférences par des professeurs ou des spécialistes compétents tant dans les disciplines enseignées que dans des disciplines voisines;
par l'organisation de stages ou de colloques au niveau régional ou national;
par la remise à jour des connaissances dans le domaine politique, économique ou social, serait particulièrement urgent.

Il est entendu que la formation permanente des professeurs implique la participation à des stages dont certains ne peuvent avoir lieu que pendant les vacances, mais elle implique **aussi** la nécessité de lier quotidiennement la pratique et la recherche pédagogique.

Dans cette perspective, des rencontres, tant au niveau de l'établissement qu'au niveau départemental ou régional pourraient s'organiser sans DELAI et sans frais, s'il était décidé officiellement que quel-

ques heures de cours pourraient être remplacées par des heures de formation permanente.

Vœu : Nous demandons que les professeurs d'histoire débutants, quel que soit leur catégorie, ne soient chargés que d'un demi-service pendant leur première année, afin de leur permettre de commencer à la fois leur enseignement responsable et une nouvelle étape dans leur formation permanente.

*
* *

Déjà un effort de rénovation est entamé dans le cadre d'initiatives partielles. L'*Institut pédagogique national* se penche avec intérêt sur certaines suggestions concernant la méthodologie de l'enseignement de l'histoire mettant en cause la manière d'approcher de la connaissance historique en fonction des aptitudes psycho-pédagogiques des élèves. Dans cet esprit, le *Lycée expérimental de Sèvres* a mis sur chantier un avant-projet de programme thématique pour un premier cycle de deux années. Nous vous en livrons le premier document qui porte simultanément un appel à l'imagination créatrice des maîtres.

PROGRAMME THEMATIQUE POUR LA CLASSE DE 6^e.

Observations préliminaires.

1) L'étude schématique suppose l'utilisation constante d'une échelle chronologique et d'un planisphère affichés en permanence dans la classe et de multiples exercices de repérages dans l'espace et dans le temps.

2) Cette étude sera très concrète. Elle partira de l'observation de reproductions et de la lecture de textes choisis les uns et les autres non seulement pour leur valeur documentaire mais aussi, chaque fois que ce sera possible, pour leur valeur esthétique (par ex. *Odyssée*, *miniatures des Très Riches Heures du duc de Berry*, etc...).

3) Les thèmes retenus seront suffisamment larges pour permettre de montrer la complexité du réel et certaines corrélations relativement simples. Il n'est pas question de se limiter à une histoire technologique.

4) Ces thèmes seront étudiés dans le temps mais aboutiront à un tableau de la situation actuelle (liaison histoire-géographie — d'autres aspects de la géographie seront abordés à partir de l'étude du milieu).

Bien entendu l'ensemble 6^e - 5^e formera un tout que nous nous efforcerons de rendre cohérent, mais l'élaboration du programme de 5^e est à un stade si embryonnaire qu'il ne nous est pas possible d'en faire état.

Deux grands thèmes pourraient être abordés en 6^e :

I. L'alimentation et la production agricole.

II. Les transports et le commerce.

Nous donnerons seulement des indications sur le premier thème avec quelques exemples sur l'épaisseur qu'il est possible de lui donner.

Indiquons seulement que le second, transports et commerce, incluerait les contacts entre les peuples et leur élargissement progressif ainsi que l'apparition de la monnaie.

Premier Thème. Alimentation et production agricole.

A.

- La nourriture de l'homme avant l'agriculture.
- La naissance de l'agriculture et la sédentarisation.
- Les agricultures irriguées du Proche-Orient antique.
- L'agriculture méditerranéenne de l'Antiquité classique.

Ici peut-être faudrait-il introduire l'étude d'une ancienne civilisation agricole de l'Asie des Moussons, à moins de n'aborder cette question qu'avec le tableau actuel.

- L'évolution de l'agriculture en Europe occidentale.

B. Tableau du monde contemporain :

- Les agricultures hautement évoluées, dans la Région Parisienne, possibilité d'étude du milieu : une ferme d'Ile de France.
- L'inégalité de l'évolution dans nos pays.
- Les agricultures irriguées contemporaines : ex. de l'Egypte, permanences et évolution.
- L'Asie des Moussons.
- Le monde équatorial et tropical africain, le maintien de techniques parfois très anciennes, cultures commerciales et cultures vivrières.
- Le problème de la faim dans le monde.

Exemple d'aspects divers de la question et de corrélations qui pourraient être étudiées :

- à propos de l'agriculture irriguée dans le Proche-Orient antique;
- l'étude reposant sur l'observation de peintures funéraires, l'origine des documents devra être précisée, donc le culte des morts évoqué;
- l'étude du milieu naturel et des techniques agricoles pourra déboucher sur le récit du mythe d'Osiris montrant les très anciens besoins religieux des hommes, ou encore sur le récit du songe de

Pharaon (les sept vaches grasses et les sept vaches maigres) montrant la précarité de l'alimentation et peut-être l'utilité du pouvoir politique;

- *à propos de l'Occident, on verra la pauvreté et la précarité de l'alimentation traditionnelle, les famines, et donc concrètement une atmosphère et une mentalité très différentes des nôtres. On verra que la pénétration de plantes nouvelles (contact avec l'Amérique) et les progrès des techniques ont amené le recul de la faim et l'essor démographique de nos pays aux XVIII^e et XIX^e siècles, etc...*

Nous sommes conscientes du caractère très fragmentaire de ces indications, nous pensions continuer à travailler toute cette année à préciser (et peut-être modifier) ce projet.

Nous serions heureuses si d'autres groupes, dans d'autres établissements, acceptaient de travailler dans ce sens et de tenter une expérimentation dans les deux années à venir.

*
* *

A l'heure où il s'avère de plus en plus exact que l'éducation vraiment démocratique n'atteindra ses objectifs qu'en assurant la formation et le développement de toutes les aptitudes de chaque homme et de chaque petit d'homme, la fièvre qui saisit les historiens témoigne qu'ils commencent à prendre très sérieusement conscience du drame qui se joue. Puissent-ils tous ensemble, rejetant les préventions et les partis pris, surmontant les intérêts particuliers, travailler à la grande œuvre de la culture générale que Paul Langevin définissait comme « ce qui rapproche et unit les hommes... », tous les hommes.. du Monde entier, dans le respect des principes fondamentaux de la science historique et en étroite coordination avec toutes les autres disciplines.

R. VAN SANTBERGEN.